

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1426

Artikel: Une approche intégrée de l'égalité

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ

Chaque fois que je vais à Berne pour la journée annuelle du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes et de la Commission fédérale pour les questions féminines, j'y prends le même plaisir, que ce soit en écoutant les conférences, en travaillant en atelier, en déjeunant amicalement, en retrouvant d'anciennes camarades perdues de vue, ou en faisant de nouvelles connaissances.

Cette année, j'ai notamment bavardé avec une femme engagée par le Département fédéral des affaires étrangères pour mettre sur pied un programme de promotion des femmes dans le service diplomatique. Qui aurait pensé qu'un tel mandat existait? Dans ce genre de grand bastingue (environ 150 participantes parmi lesquelles quelques hommes clairsemés), il faut faire l'effort de ne pas se laisser contaminer par le *röstigraben*. C'est si facile de se retrouver dans notre petit cocon

romand, encore très minoritaire puisque cette année, nous étions une vingtaine.

Solidarité nationale

Mais ce n'est pas ainsi que se crée une solidarité féministe au niveau national. Or, elle est tout à fait nécessaire si l'on veut véritablement passer d'une égalité formelle à une égalité matérielle. C'était le thème du colloque de cette année: le «gender mainstreaming». Qu'est-ce à dire? Le sous-titre du colloque est peut-être plus parlant: Comment la politique de l'égalité deviendra-t-elle une évidence?

En ce 4 décembre 1998, dans la grande salle glaciale, au sens propre du terme, du *Schweizerhof*, nous avons bravement tenté d'y voir un peu plus clair. Le «gender mainstreaming», que l'on pourrait traduire par «une approche intégrée de l'égalité», désigne les processus et décisions politiques qui sont nécessaires à la concrétisation de l'égalité des

sexes dans le secteur public comme dans le secteur privé et à faire de ces processus quelque chose qui «va de soi» (mainstream).

Du concept à la réalité

Le concept vient du monde anglo-saxon et fait l'objet de recommandations dans les instances internationales telles que l'ONU, le Conseil de l'Europe ou encore l'Union européenne. Le problème est que ce sont des fonctionnaires internationaux qui font ces recommandations et qu'au niveau local, les personnes chargées de la politique de l'égalité peinent non seulement à les faire appliquer, mais déjà à amener les services publics à au moins en tenir compte. Une déléguée à l'égalité me disait qu'elle voyait mal comment faire passer cela dans son canton. L'approche intégrée de l'égalité ne serait-elle qu'un nouveau mot inventé pour mieux faire passer les objectifs égaux? Un peu comme l'utilisation du terme parité pour

remplacer ces détestables quotas. Sans doute y a-t-il un peu de cela, mais il n'y a certes pas que cela. Dans les pays scandinaves se développe depuis quelques années toute une batterie d'outils méthodologiques pour permettre à tous et à toutes de mieux intégrer la politique de l'égalité dans les décisions prises, où que ce soit et quel que soit le niveau. Un exposé passionnant sur les expériences suédoises montre que bon nombre de méthodes sont transposables ou adaptables à la Suisse. Nous ne les développerons pas ici puisque les textes des trois conférences ex cathedra paraîtront dans le prochain numéro de la revue de la Commission fédérale pour les questions féminines, *F-Questions au féminin* 1/99.

Martine Chaponnière

Comm. féd. pour les questions féminines, Eigerplatz 5, 3003 Berne, fax: 031/322 92 81.

QUOTAS, PAS QUOTAS!

La Commission des Institutions politiques du Conseil national (CN) a proposé en septembre à la Chambre du peuple une initiative parlementaire demandant que les listes de candidats au Conseil national comprennent un tiers de femmes. Cette mesure provisoire - valable jusqu'aux élections de 2007 - a été acceptée.

Lorsque le tour du Conseil des Etats est venu d'examiner ce mini-contre-projet à l'Initiative des quotas, la majorité de la Commission présidée par Vreni Spoerry a demandé d'ajourner cette proposition jusqu'à ce que l'initiative populaire «Pour une représentation équitable des femmes dans

les autorités fédérales» soit examinée par le Conseil des Etats. La principale argumentation de la conseillère zurichoise était le manque de temps avant les élections fédérales de 1999.

Le Soleurois Rolf Büttiker, membre de la minorité, déplore qu'on ne puisse envoyer un signal aux femmes avant les élections, ce qui lui semble primordial. Un autre représentant de la minorité, Pierre Aeby, de Fribourg, trouve très arrogant de la part du Conseil des Etats de refuser une légère modification des règles d'élection au Conseil national, modification voulue par le Conseil national (CN) lui-même. Cet essai serait très intéressant en termes de

sciences politiques et le temps y suffirait parfaitement.

Le Valaisan Edouard Delalay estime avec la majorité de la commission indispensable de débattre sereinement de l'ensemble du problème et non dans l'urgence.

Christiane Brunner a de la peine à comprendre la peur que semble manifester la majorité de la commission devant un projet qui «n'a rien d'extrémiste ni de dangereux» et qui pourrait être un modeste projet pilote en matière d'encouragement des candidatures féminines. Le fait d'obliger tous les partis à présenter un tiers de femmes sur leur liste représenterait un progrès.

Après quelques interventions soutenant encore la majorité,

le chancelier de la Confédération François Couchepin montra à quel point il serait difficile de mettre en vigueur l'initiative parlementaire avant les élections de 1999: les obstacles sont trop nombreux, un référendum est possible, 5 cantons devraient modifier leur loi électorale, en outre le temps est vraiment trop limité. Après une telle démonstration, les conseillers aux Etats ne pouvaient prendre qu'une seule décision: renvoyer le projet du CN, ce qu'ils ont fait par 30 voix contre 12.

Simone Chapuis-Bischof